

techniques de cette résolution. L'arrogance du député ne m'impressionne absolument pas.

Des voix: Bravo!

* * *

L'AGENCE D'EXAMEN DE L'INVESTISSEMENT ÉTRANGER

L'ANNONCE DE LA FERMETURE DE L'USINE DE REXDALE

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Je suis sûr qu'il se souvient d'avoir annoncé le 1^{er} août 1980 que le gouvernement avait approuvé la prise de contrôle par la Reynolds Industries des États-Unis des sociétés Canadian Cannery Limited, Walmer Transport Company Limited et Aylmer Foods Warehousing Limited. Le ministre a précisé qu'il approuvait cette mainmise à condition que la société s'engage à ne fermer aucune des usines situées au Canada pendant au moins deux ans. La société vient d'annoncer qu'elle avait l'intention de fermer son usine de Rexdale le 30 avril 1981. Quelle mesure le ministre entend-il prendre pour obliger la Reynolds Industries à tenir ses engagements?

L'hon. Herb Gray (ministre de l'Industrie et du Commerce): Madame le Président, cette question est à l'étude. Si la Société manque à ses engagements je me prévaudrai de toutes les dispositions prévues dans la loi pour la poursuivre.

M. Deans: Madame le Président, le ministre pourrait-il préciser le moins que possible quels recours il lui reste après que le directeur de la surveillance de l'AEIE eut déclaré que l'on n'y avait pas contrevenu à l'accord? Comment peut-on expliquer que samedi dernier le ministre ait déclaré que l'accord était en vigueur et que l'usine devait rester en exploitation pendant au moins deux ans alors que le chef du service de surveillance des sociétés affirme qu'il n'y a pas d'infraction?

M. Gray: Madame le Président, je vérifierai la véracité de la déclaration que le député attribue à un fonctionnaire. Quant à moi, j'étudierai la question personnellement. S'il s'avère que l'accord n'a pas été respecté, je ferai le nécessaire, de concert avec le ministre de la Justice, pour faire respecter le contrat.

* * *

L'EMPLOI

LA RÉDUCTION DES CRÉDITS CONSACRÉS À LA CRÉATION
D'EMPLOIS

M. Jim Hawkes (Calgary-Ouest): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Il doit savoir que le budget principal pour l'année à venir prévoit une réduction de 37 p. 100, par rapport à l'année en cours, des crédits consacrés à la création d'emplois. Lorsqu'on tient compte de l'inflation, cela veut dire que les crédits seront diminués de moitié.

Questions orales

Étant donné le problème du chômage au Canada à l'heure actuelle, le ministre peut-il nous dire si cette importante coupure budgétaire résulte de sa mauvaise posture au sein du cabinet, ou si elle correspond à un changement de priorités dans la politique du gouvernement? Cherche-t-il délibérément à créer une situation où un nombre croissant de chômeurs continueront à être sans emploi au Canada?

● (1140)

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, je remercie le député de sa question. Elle me donne l'occasion de signaler à la Chambre que pour le neuvième mois consécutif, le taux d'emploi au Canada a encore augmenté.

Des voix: Bravo!

M. Axworthy: Notre taux de chômage désaisonnalisé est nettement inférieur à ce qu'il a été les 18 derniers mois, soit depuis le retour au pouvoir du gouvernement actuel.

Contrairement au tableau alarmiste et sinistre que certains critiques et observateurs ont brossé de notre conjoncture économique, notre situation en matière d'emploi va en s'améliorant. Tous les Canadiens devraient s'en réjouir.

M. Hawkes: Madame le Président, le ministre ne voudra sûrement pas laisser une fausse impression. La création d'emplois dans le secteur privé n'est plus que du quart de ce qu'elle était sous le gouvernement précédent. Dans le secteur public, elle a été multipliée par 15. Voilà pourquoi le taux, en données corrigées, ne bouge pas.

Ce que je voudrais que le ministre me dise c'est ce qu'il entend faire pour répondre aux besoins des Canadiens en chômage, dont le nombre officiel est de 928,000 mais qui dépassent en réalité le million. Il réduit de moitié pour l'année qui vient ce budget qui leur est consacré. Peut-il nous expliquer pourquoi il pense que les besoins vont être moitié moins élevés que ceux de l'année en cours?

M. Axworthy: Madame le Président, je trouve un peu amusant que le député et ses nombreux collègues aient applaudi à tout rompre aux déclarations faites par le président américain il y a à peine deux jours. Le président a en fait supprimé la totalité du budget de formation d'emploi du gouvernement américain. Encore une fois, je pense que les députés de l'opposition ne savent pas ce qu'ils veulent. Ils tiennent à faire leur petit numéro de doctrine tout en critiquant les autres. Mais la mèche est éteinte.

Comme je l'ai déjà dit à la Chambre à diverses reprises, nous prenons l'argent de la formation à l'emploi pour l'orienter vers des catégories particulières de besoins. Nous avons de nouveaux programmes conçus pour les problèmes des handicapés, et d'autres qui sont grandement désavantagés sur le marché du travail, pour donner une formation spéciale aux autochtones, et procurer aux femmes des emplois non traditionnels. Nous orientons cet argent vers les domaines qui en ont vraiment besoin.